EPREUVES SUR PISTE - CHAMPIONNATS VAUDOIS
STADE PIERRE DE COUBERTIN A LAUSANNE LE SAMEDI 26 SEPTEMBRE 2009
A.C.V.C.M.

ORGANISATEUR : Association Cantonale Vaudoise des Clubs de Marche (ACVCM) sous le contrôle de la Fédération Suisse de Marche (FSM).

LIEU : Stade Pierre de Coubertin à Vidy Lausanne.

PARTICIPATION : Ouverte à tous les marcheurs en possession d'une licence FSA valable pour 2009.

CATEGORIES :

COUPE SUISSE JEUNESSE 2009

U 10	Ecoliers - Ecolières C	1.000 m	Départ	13h 30
U 12	Ecoliers - Ecolières B	2.000 m	Départ	13h 30
U 14	Ecoliers - Ecolières A	3.000 m	Départ	13h 30
U 16	Cadets – Cadettes B	3.000 m	Départ	13h 30

CHAMPIONNATS VAUDOIS 2009

U 20	Juniors	10.000 m	Départ	14h 15
U 18	Cadets A	10.000 m	Départ	14h 15
U 20	Femmes Juniors	5.000 m	Départ	14h 15
U 18	Cadettes A	5.000 m	Départ	14h 15
Hommes (M) –Vétérans (M)		10.000 m	Départ	14h 15
Femmes (W)- Femmes vétérans (W)		5.000 m	Départ	14h 15

Les temps de passage seront pris au 5000 m pour les Hommes et 3000 m pour les Femmes.
Temps de passage pour la Coupe Suisse de La Poste Suisse.

Tous les autres titres seront distribués après l'épreuve.

VESTIAIRES : Stade Pierre de Coubertin à Vidy Lausanne dès 12h.30.

DOSSARDS: Les dossards seront distribués sur place et rendus après l'épreuve contre une boisson.

DEPARTS : Chaque catégorie se présente à l'appel 15 minutes avant le départ.

FINANCES :

Hommes, Femmes, Vétérans, Juniors, Femmes-juniors	12.- CHF
Autres catégories	8.- CHF

A payer au CP 10-12956-1 Association Cantonale Vaudoise des Clubs de Marche Lausanne

INSCRIPTIONS : A faire parvenir jusqu'au **mardi 15 septembre 2009** dernier délai, à l'adresse suivante :
Bernard BINGGELI, Chemin de Biondes 48, 1020 Renens VD.
Les inscriptions sont acceptées par e-mail ou par fax.
Tél - Fax 021 635 49 00; natel 079 212 87 47 ; e-mail : binggoli@vtx.ch

RESULTATS : Sur place environ 30 minutes après l'arrivée du dernier concurrent.

GENERALITES : Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas de vol, maladie, accident, perte pouvant survenir avant, pendant ou après l'épreuve.

Pour tous les cas non prévus dans le présent règlement le RO de l' A.C.V.C.M et de la FSA font foi.

Le présent règlement et les résultats seront disponibles sur le site www.lamarche.ch / www.racewalking.ch

1020 Renens VD le 9 juillet 2009

Pour la FSM
Le responsable des compétitions.

Pour L'A.C.V.C.M
Chef Technique